



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E30577

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 06/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX

Siret : 345 028 096 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6105479

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 239186L1247000 / 001 290996/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 239186L1247000 / 001 290996/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : SARL MEUNIER

ROUTE DE CHABRIS
36600 VALENCAY

Téléphone : 02 54 00 00 94

Portable : 06 47 60 40 23

Site Internet : www.sarl-meunier-valencay.fr

E-mail : bruno.meunier@sfr.fr

Responsabilité légale :
MEUNIER BRUNO GÉRANT

Fax : 02 54 00 03 70

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/06/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	15/06/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/03/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	15/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	15/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/06/2023
o Isolation des combles perdus	15/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.